



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 17 Octobre 2017,

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune de Val-Cenis qui aura lieu :

Mardi 24 Octobre 2017 à 20h45
A l'espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis
LANSLEBOURG MONT-CENIS
73500 VAL-CENIS

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte rendu de la réunion du 25 Septembre 2017**
- 3. Compte rendu au conseil municipal des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT**
- 4. Administration générale**
 - 4.1 Avenant de prolongation à la convention actuelle de Délégation de Service Public du camping municipal et du bar-restaurant « Le Chardon Bleu » – Commune déléguée de Lanslevillard
 - 4.2 Election des membres du Conseil d'Administration du CCAS issus du Conseil Municipal
 - 4.3 Modification du loyer du club des sports – Commune déléguée de Lanslebourg Mont-Cenis
 - 4.4 Modification du loyer de l'Accro- Parc – Commune déléguée de Termignon
 - 4.5 Indemnité de conseil au receveur municipal
 - 4.6 Tarifs des photocopies et menus produits
 - 4.7 Vœu sur la désertification médicale
- 5. Ressources Humaines**
 - 5.1 Création de poste d'assistant de conservation pour 17h30 hebdo à compter du 01/11/2017
 - 5.2 Recrutement pour accroissement temporaire d'activités
 - 5.3 Avancements de grade 2017 (reliquat) : création de 2 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe (1 pour 24h et 1 à temps complet)
 - 5.4 Plan de formation 2017
 - 5.5 Protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance : mise en œuvre dans le cadre de la convention de participation du CDG de la Savoie et détermination de la participation financière
 - 5.6 Assurance risques statutaires : convention d'adhésion et d'assistance administrative a la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit par le centre de gestion de la Savoie
- 6. Urbanisme / Forêt / Patrimoine**
 - 6.1 Délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation de la chapelle Saint-Jean Baptiste à l'association du patrimoine de Lanslebourg Mont-Cenis
 - 6.2 Convention avec la Communauté de Commune Haute Maurienne Vanoise pour le bois énergie
 - 6.3 Vente d'un terrain communal – Commune déléguée de Bramans
 - 6.4 Révision des tarifs des lots 6 à 11 au lotissement du Mollaret – Commune déléguée de Lanslevillard
 - 6.5 Servitude d'utilité publique pour l'irrigation
 - 6.6 Modification simplifiée du PLU – Commune déléguée de Lanslebourg Mont-Cenis
- 7. Finances**
 - 7.1 Décisions modificatives budgétaires
 - 7.2 Présentations en non-valeur – Créances éteintes
- 8. Domaines skiables / Tourisme**
 - 8.1 Avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du bâtiment de la télécabine du Vieux Moulin et du bâtiment de la gare d'arrivée entre la commune de Val-Cenis et la SEM du Mont-Cenis.
- 9. Informations et questions diverses**

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,
Jacques ARNOUX

